



## ACTUALITÉS

### SRD Réseaux de Distribution contribue au développement durable du territoire

Dès sa création, en 2008, SRD Réseaux de Distribution a affirmé son engagement pour un développement harmonieux et durable des territoires et s'est inscrit dans une véritable démarche en faveur de l'environnement.

Fort de ses valeurs, SRD a poursuivi le vaste programme de remplacement des transformateurs pollués au PCB (Polychlorobiphényles ou Pylalène) qu'avait débuté Sorégies.

A partir des années 30, les PCB étaient utilisés en raison de leurs forts pouvoirs isolants dans les transformateurs et condensateurs, lubrifiants dans les turbines, et ignifuges dans les peintures. Constatant leur toxicité, leur production a été arrêtée dans les années 80 et interdit d'utilisation depuis le 1er février 1987.

SRD s'est inscrit dans le plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et a ainsi procédé au contrôle de tous ses

transformateurs répartis sur le réseau. Sur les transformateurs susceptibles d'être pollués, des actions de prélèvements et d'analyses des huiles par un laboratoire certifié ont été menées, elles se sont terminées en 2008.

Les transformateurs qui présentent un taux de contamination supérieure à la réglementation (> 500ppm) ont été éliminés selon les normes en vigueur : matériels transportés par des camions équipés de bac à rétention puis repris par des sociétés spécialisées pour élimination des huiles ou des transformateurs pollués dans des installations de recyclage agréées par les autorités.

En 2009, 94% des transformateurs étaient analysés, 559 transformateurs étaient remplacés par des transformateurs neufs.

**Fin octobre 2010, SRD Réseaux de Distribution a achevé ce programme d'élimination des transformateurs pollués au PCB.**

(1) Directoire : organe de gestion opérationnelle de l'entreprise. Il est composé de trois membres, **Jean-Pierre VIU** Président, **Alain KINDER** Directeur Général et **Pierre HAIE**.

(2) Conseil de Surveillance : organe chargé de veiller à ce que la politique et la stratégie définies sont correctement mises en œuvre par le Directoire. Il est composé de cinq membres, **Amaud LEPERÇQ** Président, **Pascale GUITTET**, **Jean-Michel CLEMENT**, **Roland COMBEAU** et **Jean ROBERT**.

## ÉDITO



**SRD a vocation à développer le patrimoine du SIEEDV constitué des réseaux de distribution d'électricité.**

Dans un contexte règlementaire en permanente mutation et alors que les marchés s'ouvrent progressivement à la concurrence, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Équipement du Département de la Vienne (SIEEDV) a actualisé ses orientations stratégiques ainsi que celles de ses trois entreprises, SOREGIES, SRD et SERGIES.

Ce travail d'équipe a abouti à la **définition d'une vision partagée et d'axes stratégiques prioritaires pour chacune des entreprises.**

SRD, gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité, voué au développement du patrimoine syndical, a retenu **trois axes prioritaires pour la période 2010/2015 :**

- **Renforcer la satisfaction du SIEEDV et des clients** en améliorant la qualité du kWh desservi et en investissant sur les réseaux les résultats dégagés de l'exploitation,
- **Expérimenter et développer les réseaux du futur,**
- **Préparer l'ouverture à la concurrence des concessions** si la réglementation européenne la décidait.

Le Directoire<sup>(1)</sup> s'attache maintenant à traduire ces axes en objectifs opérationnels et actions concrètes au service du public et à la pointe de l'innovation, et le Conseil de Surveillance<sup>(2)</sup> veille à la cohérence de ces actions et au respect de nos valeurs de proximité, de respect des territoires, de performance et d'innovation.

Pour terminer, **je voudrais rendre hommage à l'action de Jean-Marie DUVIVIER** au sein des organes de gouvernance de nos structures depuis 1985. **Son dévouement, ses compétences et le travail accompli méritent notre respect et notre reconnaissance.**

Pierre HAIE lui succède comme membre du Directoire de SRD. Je lui souhaite la bienvenue.

Jean-Pierre Viou  
Président



## SRD INVESTIT POUR VOUS

Les renforcements en 2009 :

**100** chantiers  
soit **4 300 000 €**

Création :

**16 km** HTA,  
**24 km** BT souterrain,  
**41** Transformateurs

Dépose :

**25 km** BT Aérien

Extrait Norme

Moteur branché dans une habitation	Intensité maximale de démarrage	Puissance maximale des moteurs
En monophasé	45 Ampères	1 400 VA
En triphasé	60 Ampères	5 500 VA

### Les renforcements de réseau Basse Tension... avant que l'hiver n'arrive.

**La forte multiplication des Pompes à Chaleur (PAC) ne va pas sans poser de problèmes, lesquels ?**

L'installation de PAC peut provoquer des perturbations importantes sur le réseau de distribution du fait du fort appel de puissance de ces appareils au moment du démarrage qui peut atteindre 10 fois la puissance nominale.

Pour l'utilisateur, les conséquences sont immédiates :

- l'installation ne démarre pas,
- la chute de tension perturbe le fonctionnement de certains appareils, voire entraîne leur détérioration.
- Le problème d'alimentation électrique se propage dans le voisinage. Il est alors nécessaire pour SRD, de renforcer le réseau électrique.

Ces travaux sont particulièrement coûteux et les délais de réalisations s'échelonnent de 6 mois à 1 an suivant l'instruction des permis de construire et autorisations de passage.

#### Bon à savoir

*Il est conseillé d'opter pour une pompe à chaleur alimentée en triphasé qui permet de répartir sur 3 phases les courants de démarrage alors qu'avec une alimentation en monophasé, l'ensemble du courant de démarrage est supporté sur une seule phase. Pour pallier ce problème, de nombreuses marques intègrent désormais des démarreurs progressifs dans leurs unités.*

*Préconisez l'installation d'une PAC avec un démarrage électronique (Inverter) permettant de respecter les dispositions de la norme NFC.*

## SRD SUR TOUTES LES LIGNES

### Du solaire plein les réseaux !



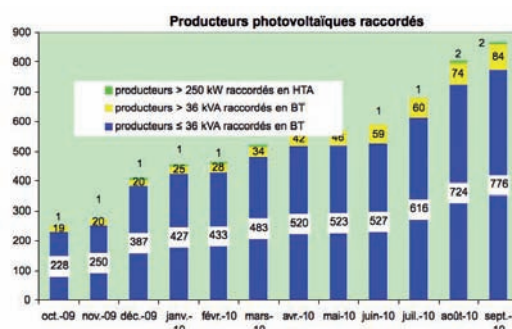
Comme tous les gestionnaires de réseau d'électricité, SRD connaît sur son territoire une très forte croissance de raccordements de producteurs photovoltaïques.

A fin septembre, 862 producteurs sont raccordés sur nos réseaux pour une puissance totale de 14 840 kW ; l'énergie produite permet à ce jour d'assurer la consommation de plus de 2 700 foyers.

étude d'impact prenant en compte les risques de hausse de tension générés naturellement par une installation de production et, si nécessaire réalise des travaux pour dimensionner le réseau en conséquence afin que consommateurs et producteurs disposent du réseau de distribution d'électricité en toute harmonie et en continuant de bénéficier d'une bonne qualité de distribution.

En prenant à sa charge 40 % du coût du raccordement, SRD contribue directement au développement du photovoltaïque

Sur les 12 derniers mois, plus de 600 producteurs ont été raccordés et le rythme s'accroît encore avec plus de 100 nouvelles demandes de raccordement qui nous parviennent aujourd'hui chaque mois. S'il s'agit majoritairement de particuliers équipant le toit de leur habitation (producteurs ≤ 36 kVA), nombre de toits de bâtiments agricoles et tertiaires s'équipent également. Pour chaque demande de raccordement d'un producteur, SRD réalise une



### CENTRE ÉQUESTRE DE LATHUS

- Mise en service : juillet 2010
- Surface de la toiture : 1 594 m<sup>2</sup>
- Puissance électrique : 216 kW crête
- Productible estimé : 239 500 kWh/an soit la consommation d'environ 120 habitants
- Economie de CO<sub>2</sub> : 71 tonnes/an





## SRD PRÉPARE L'AVENIR

### Compteurs communicants : les premiers pas...



Mise en place d'un compteur communicant.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, SRD procèdera au déploiement des compteurs communicants. Ces compteurs « nouvelle génération » seront relevés et pilotés à distance ; ils permettront ainsi aux clients d'être facturés sur la base de consommations réelles et non plus estimées ; le suivi par chacun de sa consommation sera aussi facilité, tout comme un éventuel changement de tarif. La plupart des interventions seront réalisées à distance, sans dérangement pour le client

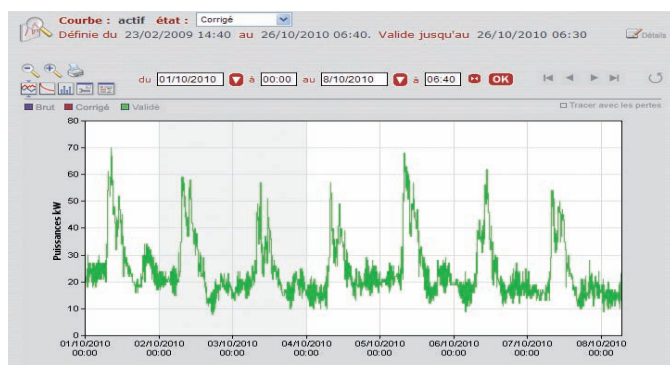
L'ensemble des 136 000 compteurs du réseau de SRD seront remplacés d'ici le 31 décembre 2016.

Nous avons évoqué dans notre précédent numéro de *RéseauxCom* l'expérimentation à laquelle se livre d'ores et déjà SRD concernant la pose de 2000 compteurs communicants. Une première série de 20 compteurs a été posée sur les communes de Champagné-St-Hilaire et St-Maurice-la-Clouère au mois de juin. Les installations se poursuivent depuis Septembre sur les autres communes du champ de l'expérimentation.

A ce jour, 150 compteurs ont été posés ; les 2000 le seront à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

La pose d'un compteur y compris son paramétrage s'effectue en 45 minutes environ. Le compteur communicant s'installe simplement, en lieu et place de l'ancien compteur ; Si le compteur communicant est accessible, la présence du client n'est pas indispensable ; elle est toutefois souhaitable car la pose du compteur s'accompagne généralement d'une modification du réglage du disjoncteur qui lui est dans l'habitation. Dès l'installation réalisée, le compteur entre en communication avec le système d'information de SRD auprès duquel il se déclare.

La consommation y est dorénavant enregistrée toutes les 10 minutes.



## QUESTIONS ↔ REPONSES

Quelques questions à Jean-Yves GRANET, Responsable de l'exploitation des réseaux à SRD, suite aux visites par hélicoptère réalisées en août dernier

**1/** Les lignes aériennes 20 000 volts ont été visitées par hélicoptère cet été. Qu'en est-il ?

Soucieux de garantir une bonne qualité de distribution d'électricité à tous les habitants des Communes adhérentes au SIEEDV, cette opération de surveillance des lignes par hélicoptère réalisée annuellement permet d'identifier des anomalies susceptibles de générer des incidents ou des perturbations sur le réseau. Ce sont donc 1 400 km qui ont été inspectés représentant un quart du réseau aérien et qui permettra d'éliminer 2 tiers des pannes potentielles.

**2/** Quelles sont les principales anomalies détectées lors de cette visite ?

283 points nécessitant des interventions ont pu être identifiés contre 250 l'an dernier. On relève principalement :

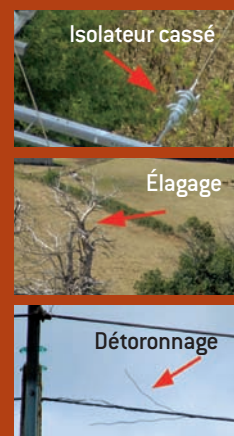
- 173 points liés à la végétation,
- 37 interrupteurs aériens à entretenir,
- 21 points pour des conducteurs à réparer,
- 19 isolateurs usés ou endommagés (agression externe) à remplacer,
- 12 transformateurs à entretenir ou à remplacer.

Parmi ces anomalies, on distingue les défauts urgents à traiter sans délai (qui représente 17 % des anomalies constatées) des opérations d'entretien planifiées avant la fin du premier semestre 2011.

**3/** Quelles actions allez-vous donc mettre en œuvre ?

Nous avons pu dresser un diagnostic précis des opérations à réaliser par degré d'urgence. Nous allons donc lancer une campagne complémentaire d'élagage, procéder à des interventions de réparation, d'entretien ou de remplacement des matériels sur le réseau.

Ces actions préventives permettent de réduire les interventions curatives de dépannage de x %. Les défauts constatés lors de ces visites sont souvent liés aux conditions climatiques (vents forts, orages, tempêtes...). Il est donc très important de continuer ses visites de surveillance pour maintenir une bonne qualité de service.



**Et vous aussi,  
n'hésitez pas à nous poser vos questions**  
(d'actualité, sur des sujets généraux...),  
ou nous faire part de vos commentaires :

> par mail : sylvie.cagne@soregies-rd.fr  
> par courrier : SRD - 78 avenue Jacques Cœur  
86068 POITIERS CEDEX 9



## SRD DIALOGUE

Quelques questions à Arnaud LEPERCQ et Pascal GRIMAUD, respectivement Président et Directeur du Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipe-ment du Département de la Vienne (SIEEDV)



- Monsieur le Président, pouvez-vous nous rappeler les missions du SIEEDV

**A. LEPERCQ :** « Créé en 1923, le SIEEDV est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 269 communes du département de la Vienne.

Plus communément appelé « syndicat des énergies de la Vienne », il a pour mission de gérer la distribution publique d'électricité et de gaz sur le territoire des communes adhérentes avec la volonté de garantir une desserte de qualité et l'égalité de traitement pour la population desservie dans une région à forte dispersion d'habitat ».

- Vous venez d'évoquer le Syndicat des énergies de la Vienne, en quoi est-ce différent du SIEEDV ?

**A. LEPERCQ :** « Le SIEEDV est l'établissement public qui organise avec les élus la distribution publique d'électricité et de gaz sur le territoire. Le syndicat des énergies de la Vienne symbolise plus particulièrement la dynamique du groupe constitué du SIEEDV et de ses 3 structures opérationnelles, Sergies, Sorégies et SRD ».

- Qu'est ce qui structure la relation du SIEEDV avec SRD ?

**A. LEPERCQ :** « Les réseaux publics de distribution d'électricité appartiennent aux autorités concédantes (communes ou regroupements de communes), telles que le SIEEDV. Au travers du contrat de concession, le SIEEDV délègue à SRD l'exploitation, l'entretien et le développement du réseau électrique présent sur sa zone de desserte (80 % du territoire de la Vienne) ».

- Quelles sont vos attentes vis-à-vis du gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité, SRD ?

**A. LEPERCQ :** « Si vous le permettez, je vais laisser la parole à Pascal GRIMAUD, Directeur du SIEEDV, qui gère quotidiennement les relations avec SRD ».

**P. GRIMAUD :** « Comme M. LEPERCQ le précisait à l'instant, nous avons, à cœur d'apporter le meilleur service et la meilleure réponse aux besoins des habitants des communes adhérentes. Nous attendons donc de SRD qu'il sécurise l'alimentation électrique et garantisse une qualité de service optimale malgré un réseau rural et diffus.

De façon opérationnelle, pour mener à bien ses missions, SRD doit assurer un niveau d'investissement soutenu et mener une politique d'exploitation et de maintenance pertinente. Cela passe aussi par la mise en œuvre de solutions technologiques



innovantes telles que les compteurs communicants. SRD doit s'engager également dans une démarche de développement durable en privilégiant l'enfouissement des réseaux, en respectant l'esthétique des villages, en favorisant le recours à des sous-traitants locaux...

Voilà quelles sont nos principales attentes vis-à-vis d'un gestionnaire de réseaux tel que SRD. Je voudrai préciser que la proximité des relations entre le Syndicat et SRD facilite l'atteinte de nos objectifs ».

- Comment se positionnent les résultats du gestionnaire du réseau SRD dans le paysage français ?

**P. GRIMAUD :** « Nous avons pu constater, en 2009, que les résultats qualité sont meilleurs que la moyenne nationale ; surtout lorsque l'on gomme les effets conjoncturels (aléas climatiques exceptionnels et coupures pour remplacement des transformateurs PCB). Malgré la forte ruralité de notre territoire, on peut souligner que les résultats relatifs à la capacité du réseau à résister aux aléas courants et les temps d'intervention sur le terrain sont inférieurs à la moyenne nationale (37 minutes de temps de coupures moyen en 2009 pour SRD contre 52 à l'échelle nationale). C'est pour le moins satisfaisant pour le SIEEDV et ses communes, et notre ambition c'est que cela s'inscrive dans la durée ».

Remerciements à Messieurs A. LEPERCQ et P. GRIMAUD respectivement Président et Directeur du SIEEDV et à Monsieur Jean-Yves GRANET pour leur participation à ce numéro.

Comité de rédaction : X. BONAMY, S. CAGNE, A. MIGNERE, K. NAUDON (SRD).

• Directeur de publication : A. KINDER (SRD)

• Conception maquette et réalisation : [WWW.PEUPLADES.EU](http://www.PEUPLADES.EU)